

UA Zonage du PLU

Espace Boisé Classé

Espace vert protégé

Emplacements réservés (pour équipements et voiries)

Servitude de mixité sociale (art. L151-41-4°)

Périmètre des O.A.P.

Servitude d'attente de projet (art. L151-41-5°)

Périmètre de hauteur maximale (en mètre)

Linéaires commerciaux

Marges de recul

Canaux

Localisation d'équipements

Périmètre de mixité sociale

Secteur de PMS à 20%

Secteur de PMS à 30%

Secteur de PMS à 35%

Secteur de PMS à 40%

Secteur de PMS à 50%

Le patrimoine

Patrimoine bâti à protéger

Patrimoine naturel à protéger

Patrimoine faisant l'objet d'un changement de destination

Port d'Hyères : polygones d'implantation

Surface bâtie

Surface non bâtie, restant à construire

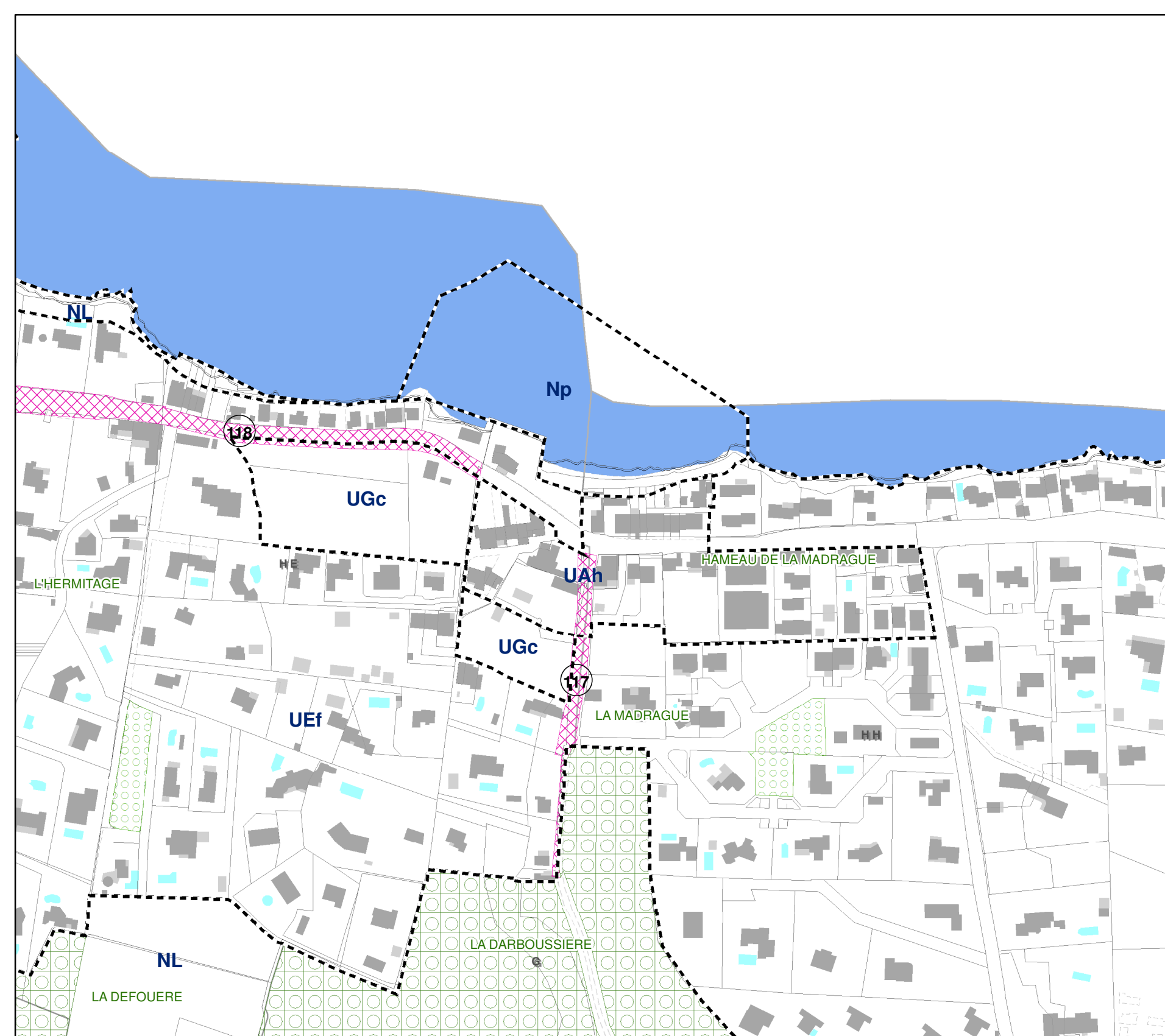
Les risques

Zone d'expansion de crue

Risque inondation - zone rouge

Risque inondation - zone bleue

LOUPE PORT DE LA MADRAGUE



Echelle: 1/2500 ème

